

**Écart de trajectoire lors de l'atterrissage, collision avec un obstacle lors de la remise des gaz, atterrissage à proximité de la piste**

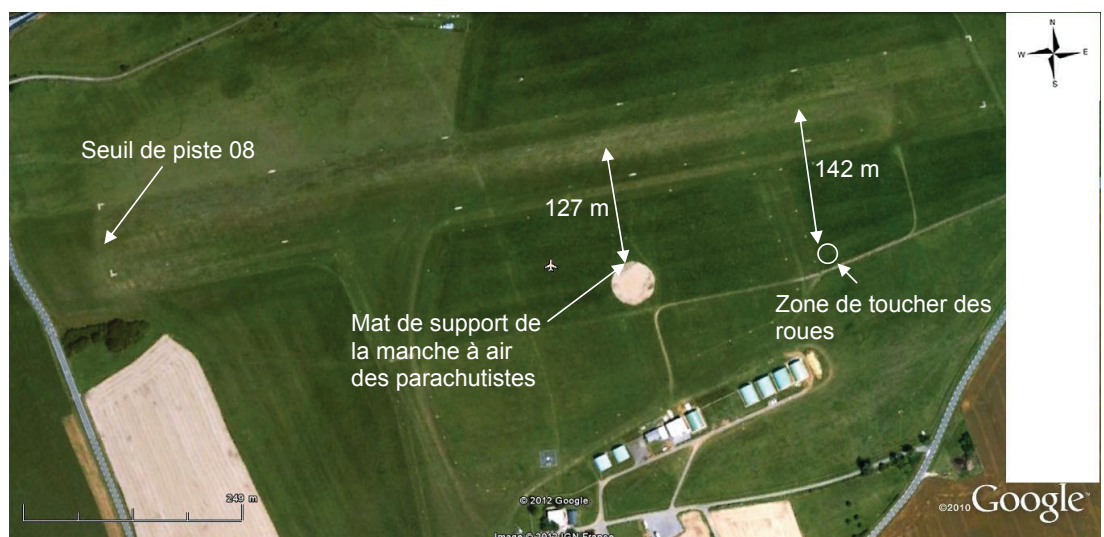
<b>Aéronef</b>	Avion Robin DR 400-120 immatriculé F-HCDA
<b>Date et heure</b>	Dimanche 10 juin 2012 vers 11 h 55 <sup>(1)</sup>
<b>Exploitant</b>	Club
<b>Lieu</b>	Aérodrome de Doncourt-lès-Conflans (54)
<b>Conséquences</b>	Aile gauche fortement endommagée

<sup>(1)</sup>Heure locale.**CIRCONSTANCES**

Le pilote décolle de l'aérodrome de Bar-le-Duc (55) avec un passager à destination de Doncourt-lès-Conflans. Il indique qu'après une trentaine de minutes de vol il écoute la fréquence d'auto-information (123,5 MHz). Il comprend qu'un ULM effectue un circuit d'aérodrome main gauche en piste 08 non revêtue<sup>(2)</sup>. Il rejoint la branche vent arrière main droite de la piste 08. L'ULM effectue un posé-décollé. Au survol du seuil, à une hauteur estimée de 10 m, le pilote du F-HCDA regarde à gauche pour repérer la position de l'ULM et à droite pour détecter la présence éventuelle de parachutistes<sup>(3)</sup>. La trajectoire de l'avion dévie vers la droite. Le passager pense qu'il s'agit d'une manœuvre volontaire du pilote et lui signale qu'il était axé. Le pilote précise qu'à ce moment il n'arrive plus à estimer sa position par rapport à la piste. Il ne comprend pas les raisons de la remarque du passager. Il identifie la zone de posé des parachutistes et vire à gauche pour revenir vers la piste. Alors qu'il commence l'arrondi, le passager lui indique à deux reprises la présence d'un « poteau rouge ». Le pilote remet les gaz mais l'aile gauche heurte le mat de support de la manche à air des parachutistes à une hauteur de 1,5 m et situé à environ 120 m de l'axe de la piste. Le pilote atterrit hors de la piste à environ 140 m de son axe.

<sup>(2)</sup>Le seul circuit d'aérodrome publié pour la piste 08 non revêtue sur la carte VAC de l'aérodrome Doncourt-lès-Conflans est un circuit main droite.

<sup>(3)</sup>Le pilote indique qu'il avait vu deux parachutistes se poser lors de son intégration dans le circuit d'aérodrome.



L'expérience du pilote était de 815 heures de vol dont environ 800 sur type et 5 dans les deux mois précédents le jour de l'accident. Il précise qu'il connaît bien cet aérodrome, son aéroclub y étant basé.

Le pilote et le passager ont effectué le voyage aller dans la matinée lors duquel le passager pilotait.

Le passager indique que l'avion était aligné sur l'axe de la piste quand il a soudainement viré à droite. Il a vérifié que le pilote était conscient et a compris que ce dernier n'avait pas vu la déviation de trajectoire. Il lui a donc signalé oralement à plusieurs reprises.

La piste 08 est longue de 1 000 m et large de 80 m.

## **CONCLUSION**

L'accident est dû à la décision tardive d'interrompre l'atterrissage.

Une focalisation du pilote sur la surveillance extérieure en finale a vraisemblablement contribué à la perte de références du pilote en finale.